



26/09/2024

RÈGLEMENT MUTUALISTE SPÉCIFIQUE – POPULATION RÉFÉRENCÉE (PR)

ÉDITION 2025

Annexe n° 2 : Tableau des Cotisations

MUTUELLE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

Annexe n° 2 : Tableau des cotisations Santé (hors assistance et prévoyance)

Nature d'adhérent	Assiette	Critères de tarification		Formule France Sécurité	Formule France Essentielle	Formule France Renforcée	Formule Étranger
MP Actif, MP Veuf « actif » MP Actif en Cessation Temporaire d'activité (avec maintien de prestation)	Traitement indiciaire brut (France) et Ensemble des émoluments (Étranger)	TIB <= 474 Assiette <= 2 298,92 €		2,75 % Plancher : 23,87 €	3,63 % Plancher : 31,82 €	5,22 % Plancher : 102,28 €	2,66 % Plancher : 140,92 € Plafond : 454,00 €
		TIB > 474 Assiette > 2 298,92 €		3,21 % Plancher : 23,87 € Plafond : 120,00 €	4,02 % Plancher : 31,82 € Plafond : 150,00 €	5,51 % Plancher : 102,28 € Plafond : 234,00 €	
	Forfait						266,51 € ⁽¹⁾
MP Retraité, MP Veuf « Retraité »	Montant brut des pensions civiles et militaires de retraite, des retraites de Sécurité Sociale et des régimes complémentaires de l'État, des pensions et rentes	Zone 1 : UE, EEE, Maghreb		2,28 % Plancher : 31,98 € Plafond : 85,00 €	3,38 % Plancher : 50,11 € Plafond : 130,00 €	4,66 % Plancher : 117,27 € Plafond : 197,00 €	4,54 % Plancher : 186,56 € Plafond : 454,00 €
		Zone 2 : Hors UE, EEE, Maghreb					6,82 % Plancher : 239,87 € Plafond : 454,00 €
MP Orphelin	Forfait (En pourcentage de l'indice 100 majoré de la Fonction Publique)	Non handicapé	< 20 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
			>= 20 ans	25,75 €	36,72 €	49,12 €	62,56 €
		Handicapé	< 20 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
			>= 20 ans	4,55 €	4,55 €	4,55 €	7,52 €
Bénéficiaire conjoint	Assiette du MP	Même pays que MP TIB <= 474 Assiette <= 2 298,92 €		1,38 % ⁽²⁾ ou 1,14 % ⁽³⁾ Plancher : 11,93 € ⁽²⁾ ou 15,99 € ⁽³⁾	1,81 % ⁽²⁾ ou 1,69 % ⁽³⁾ Plancher : 15,91 € ⁽²⁾ ou 25,05 € ⁽³⁾	2,61 % ⁽²⁾ ou 2,33 % ⁽³⁾ Plancher : 51,14 € ⁽²⁾ ou 58,63 € ⁽³⁾	1,33 % ⁽²⁾ Plancher : 70,46 € Plafond : 227,00 €
		Même pays que MP TIB > 474 Assiette > 2 298,92 €		1,61 % ⁽²⁾ ou 1,14 % ⁽³⁾ Plancher : 11,93 € ⁽²⁾ ou 15,99 € ⁽³⁾ Plafond : 60,00 € ⁽²⁾ ou 42,50 € ⁽³⁾	2,01 % ⁽²⁾ ou 1,69 % ⁽³⁾ Plancher : 15,91 € ⁽²⁾ ou 25,05 € ⁽³⁾ Plafond : 75,00 € ⁽²⁾ ou 65,00 € ⁽³⁾	2,76 % ⁽²⁾ ou 2,33 % ⁽³⁾ Plancher : 51,14 € ⁽²⁾ ou 58,63 € ⁽³⁾ Plafond : 117,00 € ⁽²⁾ ou 98,50 € ⁽³⁾	Zone 1 : 3,41 % ⁽³⁾ Plancher : 139,92 € Plafond : 340,50 € Zone 2 : 6,82 % ⁽³⁾ Plancher : 239,87 € Plafond : 454,00 €

⁽¹⁾ MP Actif en Cessation Temporaire d'activité (avec maintien de prestation) à l'étranger.

⁽²⁾ Si MP Actif.

⁽³⁾ Si MP Retraité.

Nature d'adhérent	Assiette	Critères de tarification		Formule France Sécurité	Formule France Essentielle	Formule France Renforcée	Formule Étranger
	Forfait						133,26 € ⁽⁴⁾
	Forfait	Autre pays que MP		-	70,28 €	-	266,51 €
Bénéficiaire enfant	-	Non handicapé	< 20 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Forfait		>= 20 ans	25,75 €	36,72 €	49,12 €	62,56 €
	-	Handicapé	< 20 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Forfait		>= 20 ans	4,55 €	4,55 €	4,55 €	7,52 €
MP Actif en Cessation Temporaire d'activité (sans maintien de prestation) ⁽⁵⁾	Forfait	-		5,29 €	5,29 €	5,29 €	5,14 €

⁽⁴⁾ Bénéficiaire conjoint d'un MP en Cessation Temporaire d'Activité.

⁽⁵⁾ Un bénéficiaire conjoint/enfant dont le MP se met en disponibilité et choisit la formule maintien n'aura plus de couverture Santé.